



HAL
open science

Les dialectiques de la taxinomie. L'invention du “ pronom ” entre sémiotique et immanence

Didier Samain

► **To cite this version:**

Didier Samain. Les dialectiques de la taxinomie. L'invention du “ pronom ” entre sémiotique et immanence. Jean-Marie Fournier; Aimée Lahaussais; Valérie Raby. Grammaticalia. Hommage à Bernard Colombat, ENS éditions, pp.35-43, 2019, Langages, 979-10-362-0085-4. hal-04040004

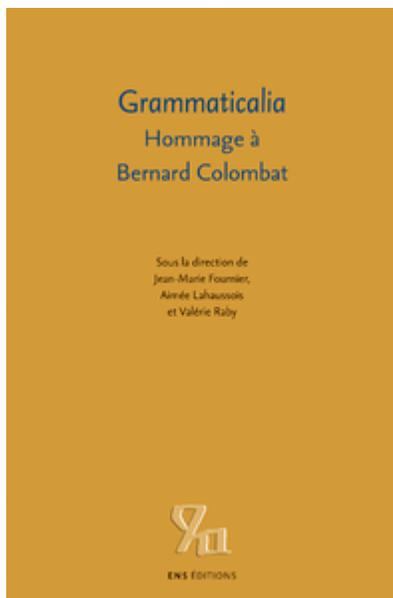
HAL Id: hal-04040004

<https://hal.science/hal-04040004>

Submitted on 21 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



GRAMMATICALIA

Hommage à Bernard Colombat

Auteurs : , ▶ Contributeurs

Publication : 13/05/2019

Langue : Français

Pages : 320

Éditeur : ENS Éditions

Collections : Langages

ISBN : 9791036200878

@YgX]U`Ym]ei YgXY`UHU]bca]Y.

**`Hbj Yb]cb Xi `Ädfcbca `Ä`
Yb]fYgfa]ch]ei Y]h]a a UbYbW**

.

8]X]Yf`GUa Ub`d"")!(' ..

Texte intégral

Memorandum nominaliste

À défaut des choses, nous avons des mots

- 1 Soit les parties du discours de la tradition européenne¹. Leur inventaire est globalement établi dès la période alexandrine, et il n'est pas facile d'en saisir l'évolution (le progrès ?) jusqu'à nos jours. Évolution certes, quant à l'intégration de la syntaxe, de la diachronie et de la diversité des langues, mais elle ne semble pas linéaire, ni même finalisée par une adéquation croissante aux observables, elle s'apparente davantage au hasard selon Cournot : un confluent de séries causales hétérogènes, en l'occurrence constituées par la tradition antérieure, la langue à décrire avec sa diachronie spécifique, le matériel terminologique disponible, les savoirs connexes, etc. Une définition unique d'une notion fera d'autant plus défaut que la langue à décrire – mettons un vernaculaire – n'est pas grammatisée et qu'il faut se contenter de ressemblances de famille avec la taxinomie existante. Le grammairien dispose en premier lieu, non de faits linguistiques, mais de désignations peu ou prou impropres visant à les circonscrire. Et tant pis : la terminologie disponible exerce sa puissance d'accrétion et fonctionne par valeurs approchées.
- 2 Ajoutons quelques facteurs spécifiques. Il est banal de rappeler l'ambiguïté de l'appellation *partie du discours*, c'est-à-dire l'incommensurabilité de fait entre l'analyse, qui décompose l'énoncé en classes fonctionnelles (*Satzglieder* en allemand), et la démarche constructionnelle, qui assemble des unités (*Wortarten* – voir Samain 2015). Et rien n'assure que cette appellation ne soit qu'une scorie historique, désormais démotivée.
- 3 Si la partie du discours est une classe de *mots* et que la démarche *top-down* dégage des classes *fonctionnelles*,

comment l'identifie-t-on ? Il est possible d'agréger des « mots pleins » comme le nom ou le verbe autour de noyaux substantiels, d'autant que toutes les langues disposent d'outils pour désigner des entités et des prédicats, mais il n'en va pas de même des morphèmes grammaticaux. Non seulement toutes les langues n'ont pas des articles ou des prépositions, mais la sémantique lexicale échoue ici à constituer la classe. À défaut de noyau substantiel, que reste-t-il alors au grammairien ? – L'apparence extérieure des morphèmes ? Elle fournit plus des indices que des traits distinctifs, de même que leur distribution, qui rend de surcroît problématique tout transfert taxinomique d'une langue à une autre. – La syntaxe ? Elle n'est pas commensurable avec la morphologie². Finalement, l'accroche principale reste bien l'appellation elle-même, soit une terminologie héritée, associée à un éventail non clos d'entités, fondé sur une liste non close et partiellement explicitée d'intuitions notionnelles, de propriétés formelles, etc. C'est ce que nous allons aborder rapidement sur ce cas emblématique qu'est le « pronom »³.

Le travail de l'acteur et le regard de l'historien

- 4 L'histoire du pronom peut être résumée comme la lente métamorphose d'une classe morphologique, repérée par son mode de référence, en une classe fonctionnelle, circonscrite par des propriétés sémantiques et syntaxiques. C'est là le schéma qu'identifie rétrospectivement l'historien. Les acteurs affrontent quant à eux un matériau hétérogène, y compris diachronique – telle, à l'époque des premières grammaires vernaculaires, la progressive spécialisation morphologique des formes de « pronoms » et d'« adjectifs ». Faute d'un noyau substantiel et de métacatégories unificatrices, les critères d'accès aux observables se superposent sans s'exclure, et le seul ordre immédiatement disponible est celui reçu par la tradition.

- 5 Cette situation facilite naturellement la labilité de ces critères. Admettons qu'une entité, mettons donc un pronom, soit tendanciellement identifiée par une série de traits dont un trait jugé majeur. Que faire si une unité présente la majorité de ces traits mais non celui jugé majeur ? Puisque la série des traits est ouverte, rien n'interdit que des glissements d'accent ne privilégient à terme un autre trait. Et c'est ce qui s'est passé. Le paradoxe inhérent à l'histoire est que de tels déplacements, qui tracent rétrospectivement le schéma, résultent de causes (efficientes) toujours singulières – inséparables des acteurs justement, et distinctes des causes formelles que reconstruit l'historien des sciences. Quelques exemples suffiront.
- 6 On songera à l'identification du pronom *on*, liée au fait qu'il servait à traduire l'impersonnel passif du latin (*amatur*, « on aime »), ou, dans un autre genre, à l'intégration des « pronoms interrogatifs » et des « adverbess pronominaux », influencée par la liste canonique des *loci argumentorum*⁴ encore perceptible dans la liste de pronoms fournis par Sébastien Ayer (1900, p. 208).
- 7 L'invention du « pronom personnel » en fournit une autre illustration simple. À l'encontre des grammairiens grecs qui définissaient le pronom par son statut énonciatif, *il* a progressivement été aligné à la suite de *je* et *tu*, sous l'effet conjoint d'une réalité diachronique (la généralisation du clitique sujet) et de l'établissement des paradigmes de conjugaison. Il en a résulté une liste européenne canonique : *je, tu, il, nous*, etc. jusqu'à ce qu'on s'avise, par exemple, qu'en français *on* mériterait d'être inclus dans la série, ou encore que certaines langues distinguent morphologiquement les valeurs inclusives de « nous » et de « vous », bref que cette liste est un simple artefact taxinomique⁵. Issue d'une conjoncture, elle n'en a pas moins induit une transformation profonde des notions de « personne » et de « pronom », désormais marques

grammaticales et non plus sémiotiques.

La dissolution de la sémiotique

Sémiotique et syntaxe

- 8 Pour les grammairiens grecs, le pronom représente un être déterminé, prioritairement identifié par déixis, et alors que les modernes voient généralement dans l'anaphore une relation intradiscursive, Apollonius la considère comme la déixis d'une représentation mentale (*δείξις τοῦ νοῦ*), à côté de la déixis d'un objet visible (*δείξις τῆς ὀψεως*)⁶. Cette conception s'est discrètement maintenue jusqu'à nos jours, ainsi chez Karl Bühler qui traduit littéralement la terminologie d'Apollonius⁷. Mais Bühler est psychologue et sémioticien, moins préoccupé de « la classe bâtarde des pronoms » (Bühler 2009, p. 179) comme telle que du fonctionnement des signes.
- 9 Si cette traduction déictique de l'anaphore est restée marginale, la distinction sémiotique entre déixis et anaphore semble en revanche le plus ancien critère de classification des pronoms, partagés jusqu'à l'époque classique entre les « démonstratifs » (ceux qui désignent directement, donc incluant des mots comme *je* et *tu*) et les « relatifs » (soit les anaphoriques). La spécialisation ultérieure de ces termes résulte tout à la fois de l'invention du « pronom personnel » qui vient d'être évoquée, et de la réinterprétation syntaxique de la classe, avec notamment James Harris (1751), laquelle explique le sens aujourd'hui attribué à *relatif* et a permis l'invention des pronoms « indéfinis » et « interrogatifs ».
- 10 Chez Harris, la fonction fait désormais partie des critères définitoires d'une partie du discours. Un « vrai » pronom fait toujours l'office d'un nom (*ibid.*, p. 73), et si *who* est bien un *subjunctive*, c'est qu'il ne peut introduire une phrase (*sentence*) nouvelle mais seulement servir à subordonner (*subjoin*) une phrase à une autre qui la précède (p. 79-80).

L'argument est clairement syntaxique.

- 11 L'anaphore devient liaison entre des *mots* ; à terme, le pronom n'est plus qu'une unité fonctionnelle associée à un rôle syntaxique identifiable. Cette *syntaxisation des pronoms* n'est toutefois que l'aspect le plus visible d'une évolution dont l'empan temporel et géographique est large. On l'observe également dans la tradition germanophone où, sans doute parce que la spécialisation des morphèmes allemands reste faible, cette syntaxisation est réduite, voire inexistante. L'élargissement de la classe des pronoms s'inscrit en effet dans le recul progressif de la réflexion sémiotique, qui portait sur leur mode de référence, au profit de caractérisations plus immanentes des parties du discours, dont la priorité accordée aux critères syntaxiques offre seulement l'illustration la plus aboutie. Ce processus a affecté la réflexion sémantique.

Sémiotique et sémantique

- 12 Si l'on excepte les « pronoms indéfinis », dont l'identification présuppose la syntaxisation⁸, il peut sembler que l'interprétation sémantique du « pronom » soit restée stable. Mais le débat sur le pronom indéfini nous montre qu'il n'en est rien. L'argument grec à son encontre était, comme on l'a vu, bien plus spécifique : le pronom désigne un référent déterminé. Seulement caractérisé par une absence de substance, il devient en revanche signe vide, vicaire universel de n'importe quelle entité. À l'orée du xx^e siècle, certains en tireront les conséquences : pourquoi ne parler que de « pronoms » puisqu'il existe aussi des « proverbes », des « proadjectifs », des « prophrases », etc.⁹ ? Cet argument, qui a conduit à la notion de « proforme » (Schachter et Schopen 2007, p. 24), est incommensurable avec la perspective sémiotique initiale.
- 13 Le découplage entre sémantique et sémiotique ne fut pas linéaire, mais un historien peut aligner, comme autant de

points sur une courbe, d'un côté, la conception alexandrine du pronom et, de l'autre, ce que tendent par exemple à devenir les « pronoms personnels » dans le jargon hexagonal – « P1, P2, P3, P4,... ». Ce charabia, qui acte ingénument leur assimilation pure et simple au paradigme de la conjugaison, est contemporain du rêve d'une « langue » qui ne serait ni un idiome, ni un observable empirique, ni un artefact du métalangage, mais un système *immanent* de relations, indépendant du « discours », ou de quelque façon qu'on désigne les observables. Tout caricatural qu'il est, il contribue à définir l'autre extrémité de notre courbe.

- 14 Historiquement, on observe plutôt une tension entre sémiotique et immanence. Beauzée s'en prend ainsi aux grammairiens qui réduisent les pronoms à « de simples vicegérants des noms » (1724, p. 263). Les noms, dit-il, « expriment des êtres déterminés, en les désignant par l'idée de leur nature ; les *Pronoms* expriment des êtres déterminés, en les désignant par l'idée de leur personne » (p. 269). La notion de personne reste définie par la situation d'énonciation : « On appelle *première personne* la relation du sujet qui parle de lui-même » (p. 272), etc. Propos similaires chez Antoine Destutt, qui estime que les pronoms « ne nous apprennent rien [d'autre] que [le] rapport [des personnes et des choses] avec l'acte de la parole » (1817, p. 75). Ces auteurs distinguent le plan de l'énoncé (« sujet de la proposition » chez Beauzée) et celui de l'énonciation. Citons aussi Harris, qui estime que la définition ancienne des personnes

[...] est de loin préférable à l'usage commun, qui fait de la première le *locuteur*, de la seconde l'*allocutaire*, et de la troisième le *sujet*. Bien que la première et la seconde soient communément décrites [ainsi], elles n'en deviennent pas moins les *sujets du discours*, elles sont dépourvues d'existence. Et de nouveau, comme la caractéristique de la troisième personne est d'être le *sujet*, il s'agit là d'un trait qu'elle *partage avec les deux autres*, et qu'on ne peut donc

aucunement considérer comme une spécificité. (1773, p. 67-68, souligné dans le texte ; ma traduction)

15 Au début du xx^e siècle, Ludwig Sütterlin définit encore les pronoms comme « des désignations [*Bezeichnungen*] d'objets, en relation spatiale, effective ou non, au locuteur » (1902, p. 89). En émettant des réserves sur « ce qu'on appelle les pronoms personnels de troisième personne », il estime qu'« on peut néanmoins les compter simplement au nombre des pronoms démonstratifs [*hinweisend*] et considérer comme leur propriété spécifique l'affaiblissement de la monstration, de sorte que leur véritable signification secondaire n'est plus guère que le renvoi interne au discours ou tout au plus la monstration d'un objet se trouvant en dehors du cercle des interlocuteurs » (*ibid.*, p. 90).

16 Ces distinctions n'apparaissent en revanche plus dans le commentaire de Michel Bréal, chez qui la désignation n'est plus fondée que sur une sémantique pauvre, limitée à l'absence de connotation des pronoms, qui sont

[...] ce qu'il y a de plus mobile dans le langage, puisqu'ils ne sont jamais définitivement attachés à un être, mais qu'ils voyagent perpétuellement. Il y a autant de *moi* que d'individus qui parlent. Il y a autant de *toi* que d'individus à qui je puis m'adresser. Il y a autant de *il* que le monde renferme d'objets réels ou imaginaires. Cette mobilité vient de ce qu'ils ne contiennent aucun élément descriptif. (1982 [1897], p. 207)

17 L'étape suivante est illustrée par quelqu'un comme Leonard Bloomfield, qui voit dans le pronom le « substitut » de formes d'une classe déterminée, qu'il appelle son « domaine de substitution ». Celui du pronom *je* est ainsi « la classe formelle des expressions substantives » (1933, p. 248). L'information véhiculée par le pronom est catégorielle, ce qui évacue au passage les difficultés sémantiques posées par les indéfinis. Une citation suffira à mesurer l'aplatissement sémantique auquel l'analyse aboutit :

Nous trouvons dans chaque langue certaines formes, des substituts, dont la signification consiste largement ou totalement en significations de classes. [...] Les pronoms présentent une combinaison de significations fort intéressante. Il en résulte que *somebody*, *someone* ont les significations de classes des substantifs, des singuliers, des personnels ; que *he* a les significations de classe des singuliers, personnels, masculins, et *it* celles des substantifs, singuliers, non personnels [...]. (*Ibid.*, p. 146-147 ; ma traduction)

Le schéma, les choses et la chronologie

- 18 Il s'agit là d'une étape finale, en ce sens qu'on ne peut aller guère plus loin dans la désémotisation des pronoms, mais le schéma ainsi tracé n'est que partiellement chronologique. C'est là une difficulté systémique pour l'historien des sciences, qui ne peut ni ignorer la chronologie, ni se passer de l'artefact que sont les schémas évolutionnaires, seuls susceptibles de révéler un ordre dans les faits particuliers. En voici quelques illustrations.
- 19 Le pronom a prêté matière à bien des rêveries, dont témoigne son rôle dans les spéculations sur l'origine du langage. Il est troublant de lire chez Bréal (1982, p. 206-207) des propos peu soucieux des statuts de la Société linguistique de Paris, et que n'eût pas désavoué un Scaliger (1540, p. 256) quatre cent cinquante ans plus tôt¹⁰. L'aplatissement taxinomique du pronom a manifestement rencontré des résistances, illustrées par le succès hexagonal d'un texte qui reprenait sans modifications substantielles une thématique vieille de deux mille ans, en la teintant de phénoménologie. Du point de vue technique, les propos de Benveniste ne brillaient pas par leur originalité. Mais ils faisaient contraste avec une vulgate d'époque, qui parachevait quant à elle une tendance immanentiste visible dans l'extension indéfinie des « pronoms ». Évoquer « l'homme dans le langage », au risque d'une surinterprétation symbolique des formes

grammaticales, c'était en appeler à une conception plus culturelle de cette partie du discours.

- 20 Disposer l'histoire des théories du pronom entre deux pôles permet aussi de situer des propositions qui apparaissent alors, rétrospectivement, comme des bifurcations. En Allemagne par exemple, où la syntaxisation du pronom fut moindre, sa désémotisation a favorisé l'apparition précoce d'approches plus textuelles et psychologiques. Berthold Delbrück écrit :

Moi et *μiv*¹¹ représentent certes des personnes déterminées, mais comme en passant, l'imagination n'est pas censée s'y attarder ou s'y appesantir. Quant aux pronoms indéfinis, ils n'appellent pas à se représenter des êtres déterminés pourvus de traits explicites. Il en résulte que [ces] mots sont inaccentués dans le discours, parce qu'ils sont purement et simplement dépourvus de signification intuitionnelle ou qu'on ne leur porte pas, le cas échéant, d'attention particulière. (1900, p. 48-49 ; ma traduction)

- 21 Ce commentaire est intéressant par son caractère composite. On y trouve des traces de partitions anciennes (« déterminé » vs « indéterminé ») et une sémantique originale esquissant une conception quasi gestaltiste du déroulement phrastique : Delbrück compte les pronoms au nombre des particules, qui sont, dit-il (*ibid.*), comme des vallées entre les sommets que sont les dénominatifs. En bon néogrammairien, il leur associe des traits phonétiques, en l'occurrence prosodiques. Et surtout le point de départ, l'ancrage observationnel, ce sont encore et toujours des *formes*. Ceci est essentiel, car c'est ainsi que la taxinomie s'est initialement construite : *pronom* désigne un ensemble d'observables morphologiques, dont l'empan est par essence limité à une langue ou un groupe de langues. Il n'existe donc pas de noms généraux en morphologie, mais seulement des regroupements de particuliers. Ces observables ont en revanche conduit à dégager de véritables catégories

génériques, réellement métalinguistiques celles-là, comme « personne » ou « déixis ».

- 22 Pour définir les parties du discours, un grammairien a donc recours à trois niveaux de généralité : des observables morphologiques, des fonctions syntaxiques, et d'éventuels universaux sémantiques, chaque langue se caractérisant par une corrélation spécifique entre ces trois degrés. La difficulté, aujourd'hui encore, à les distinguer s'explique sans doute par la prégnance cognitive du niveau morphologique.
- 23 Tout cela montre par ailleurs qu'il serait vain de chercher à *définir une entité* « pronom », laquelle fut au contraire construite par la taxinomie, et selon des critères variables au cours du temps. L'historien dispose quant à lui d'un mot dont le sens relève en premier lieu de l'étude lexicographique, et dont il peut ensuite tenter de modéliser l'évolution. Cette double ambition, historiographique et épistémologique, fait l'originalité de *l'Histoire des parties du discours* codirigée par Bernard Colombat.

Bibliographie

- AYER Sébastien, 1900, *Grammaire comparée de la langue française*, 4^e édition, Bâle-Genève-Lyon, H. Georg.
- BALLY Charles, 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Librairie Ernest Leroux.
- BEAUZEE Nicolas, 1767, *Grammaire générale*, Paris, J. Barbou, vol. 2.
- BLOOMFIELD Leonard, 1933, *Language*, New York, Henry Holt and Company.
- BREAL Michel, 1982, *Essai de sémantique. Science des significations* [1897], Saint-Pierre de Salerne (Brionne), Gérard Montfort.
- BRUNOT Ferdinand, 1922, *La pensée et la langue*, Paris, Masson & Cie.
- BÜHLER Karl, 2009, *Théorie du langage* [traduction de *Sprachtheorie*, 1934], Marseille, Agone.
DOI : [10.3917/agon.karl.2009.01](https://doi.org/10.3917/agon.karl.2009.01)
- COLOMBAT Bernard et LAHAUSSOIS Aimée éd., à paraître, *Histoire des parties du discours*, Louvain, Peeters.
DOI : [10.2307/j.ctv1q26rqj](https://doi.org/10.2307/j.ctv1q26rqj)
- DELBRÜCK Berthold, 1900, *Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen* III, Strasbourg, Karl J. Trübner.
- DESTUTT DE TRACY Antoine, 1817, *Éléments d'idéologie*, vol. 2, *Grammaire*, 2^e édition, Paris, Sourcier.
- HARRIS James, 1773, *Hermes : or A Philosophical Inquiry Concerning Universal Grammar* [1751], Londres, J. Nourse et P. Vaillant.
- LALLOT Jean, à paraître, article « Antônumia », *Histoire des parties du discours*, B. Colombat et A. Lahaussais éd., Louvain, Peeters.
- PRATT George, 1862, *A Grammar and Dictionary of the Samoan Language with English and Samoan Vocabulary*, Londres, London Missionary Society.
- ROBERTSON Durant W., 1946, « A note on the classical origin of “circumstances” in the medieval confessional », *Studies in Philology*, n^o 43/1, p. 6-14.
- SAMAIN Didier, 2015, « Satz oder Syntax. Histoires d'une quadrature », *Histoire Épistémologie Langage*, n^o 36/1, p. 43-69.
DOI : [10.1051/hel/201503](https://doi.org/10.1051/hel/201503)
- SCALIGER Jules-César, 1540, *De Causis linguae Latinae Libri tredecim*, Lyon, Sébastien Gryphe.
- SCHACHTER Paul et SHOPEN Timothy, 2007, « Parts-of-speech systems », *Language Typology and Syntactic Description*, vol. I, *Clause Structure*, T. Shopen éd., Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-61.
- SÜTTERLIN Ludwig, 1902, *Das Wesen der sprachlichen Gebilde. Kritische Bemerkungen zu Wilhelm Wundts Sprachpsychologie*, Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung.

Notes

¹ Cet article doit beaucoup aux échanges qui ont accompagné l'élaboration de l'*Histoire des parties du discours* (Colombat et Lahaussais éd., à paraître).

² La confusion des deux plans a généré des apories, telle celle de savoir si les affixes personnels des verbes doivent ou non être considérés comme des pronoms. Cette question, qui confond critères fonctionnels et morphologiques, est dépourvue de sens en dehors de l'étude diachronique.

³ Quand cette distinction sera utile, les guillemets signaleront que *pronom* désigne un construit métalinguistique et non un observable morphologique.

⁴ La notion de circonstance était déjà courante chez les rhétoriciens du XII^e siècle. Les arts judiciaires avaient aménagé une distribution qui profitera à la grammaire. Sur l'importance de ces *loci* : Robertson (1946).

⁵ On songera par exemple aux particularités du samoan, mentionnées dès les premières grammaires (Pratt 1862). Cette langue possède un système de pronoms personnels très riche, avec des formes de duel, lui permettant de

distinguer entre « moi et toi », « moi et lui », « moi et eux », « vous deux », « toi et eux ». De quoi écrire une autre histoire de cette notion.

[6](#) Syntaxe II, § 12. Pour un Grec, un « pronom personnel » est une tautologie, et un « pronom indéfini » une contradiction. Voir Lallot (à paraître).

[7](#) *Deixis ad oculos* vs. *deixis am Phantasma* (Bühler 2009, p. 626-631).

[8](#) Ils ne sont ni anaphoriques ni déictiques et possèdent un noyau substantiel, ce qui conduit Nicolas Beauzée (1767, p. 281-287) à les rejeter. Mais Beauzée recourt simultanément à des arguments plus fidèles à Apollonius et Priscien.

[9](#) Brunot (1922, p. 173). Même propos chez Bally (1932, p. 128).

[10](#) Question : qui a écrit « je crois cette catégorie plus primitive que celle du substantif, parce qu'elle demande moins d'invention, parce qu'elle est plus instinctive, plus facilement commentée par le geste » ?

[11](#) Enclitiques datif singulier (« à moi », « à elle ») et accusatif singulier (« lui », « elle », « cela »).